



## Gestion des Déchets : Explications sur l'Augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La gestion des déchets de notre commune, comme celle de 26 autres communes de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, est déléguée au SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de Savoie).  
**En 2024, le taux de la TEOM à Sainte-Hélène-du-Lac est passé de 7,80 à 11 %.**  
**Cette hausse brutale a surpris de nombreux habitants.**



### POURQUOI CETTE AUGMENTATION ?

Selon un récent communiqué du SIBRECSA, plusieurs facteurs expliquent cette augmentation de la TEOM, qui a surpris de nombreux habitants du territoire de la Combe de Savoie.

**Augmentation des coûts des services externalisés** (collecte, traitement, recyclage), en raison de la faible concurrence dans le secteur et de la hausse des prix de l'énergie.

- **Hausse des prix du carburant**, qui alourdit les dépenses pour les véhicules de collecte.
- **Inflation générale** affectant la maintenance et les frais administratifs.
- **Baisse des recettes de recyclage** due à la chute des prix de rachat des matériaux.

Ces hausses cumulées, ainsi qu'une faible anticipation budgétaire, ont mené à un déficit financier important que le SIBRECSA ne peut plus absorber sans ajuster la fiscalité et ce, afin de garantir la continuité de ses services. **Il s'agit de la première augmentation de la TEOM depuis 2012.**

### COMMENT EST CALCULÉE LA TEOM ?

**La TEOM est basée sur la valeur locative cadastrale des logements, un critère fixé par l'État.**

La valeur locative correspond au revenu théorique qu'un logement pourrait générer s'il était mis en location. Ce mode de calcul ne dépend donc ni de la quantité de déchets produite par le ménage ni de sa fréquence d'utilisation du service, ce qui peut générer des disparités entre les montants payés par les foyers.

### VERS DES SOLUTIONS DURABLES

Pour répondre à cette situation, **un comité de suivi**, créé par les communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan, supervise les mesures de redressement du SIBRECSA.

En parallèle, **une étude conjointe** est menée pour envisager toutes les options permettant de stabiliser et améliorer durablement la gestion des déchets pour l'ensemble des communes concernées.



Centre de valorisation énergétique de déchets ménagers par incinération de PONTCHARRA



OCTOBRE  
Début des travaux de réparation de la toiture de la salle polyvalente

# Panneau Pocket



## Restez informé et alerté à Sainte-Hélène-du-Lac !

Nous sommes ravis de lancer l'application Panneau Pocket. Ce dispositif **GRATUIT** vous permet de recevoir directement sur votre smartphone toutes les informations essentielles de notre commune : événements, actualités, alertes de sécurité, travaux...

### Son utilisation est très facile : pas besoin de créer un compte !

Téléchargez l'application sur l'App Store ou Google Play, recherchez Sainte-Hélène-du-Lac et ajoutez-la à vos favoris. Avec Panneau Pocket, vous êtes ainsi informés en temps réel des actualités locales et des messages importants de la commune.



## Passage aux LED

La commune rénove l'éclairage public, avec un passage progressif aux LED, nettement moins gourmandes en énergie.

Elle bénéficie dans ce cadre de différentes subventions :

**Subvention accordée par l'Etat au titre du « FONDS VERT - France nation verte »**

**= 33 486 €**

**Subvention accordée par le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)**

**= 15 220 €**

### Éclairage public LED : de quoi s'agit-il ?

LED est l'acronyme anglais de Light Emitting Diode qui signifie « diode électroluminescente », la LED est un composant opto-électronique. Cela veut simplement dire qu'il s'agit d'un composant électronique capable d'émettre de la lumière lorsqu'il est parcouru par un courant électrique. Contrairement aux ampoules traditionnelles qui reposent sur l'incandescence d'un filament, les LED émettent ainsi très peu de chaleur.



**FONDS VERT !**



Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie



**PRÉFET DE LA SAVOIE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**Un pot d'accueil est organisé le vendredi 29 novembre à destination des nouveaux habitants qui nous ont rejoint en 2023 et 2024.**

Si vous êtes concernés, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence en mairie ou par téléphone au 04.79.84.22.75



## TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

## BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket



## AGENDA des événements et manifestations

• **15 OCTOBRE 2024**  
Début des travaux de réparation de la toiture de la salle polyvalente

• **29 NOVEMBRE 2024**  
Accueil des nouveaux arrivants à partir de 19 h

• **14 DÉCEMBRE 2024**  
- Distribution des colis de Noël  
- Marché de Noël  
- Feu d'artifice à 19 h  
- Spectacle\* pour les enfants à partir de 16 h 30

• **17 JANVIER 2025**  
Vœux du Maire à partir de 19 h

• **25 janvier 2025**  
Repas des Aînés (date à confirmer)

\* En raison des travaux de réfection de toiture à la salle polyvalente le spectacle de Noël aura lieu dans la salle polyvalente de l'école. L'espace étant réduit ne seront admis que les enfants inscrits préalablement. Les parents souhaitant accompagner leurs enfants devront patienter dans le hall d'entrée de l'école durant la durée du spectacle.